

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-012312

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2774

Société : 81423

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SARDY Mohamed

Date de naissance : 13-12-1942

Adresse : Lot Aein Diels II TMA - Ag 9 CASABLANCA

Tél. : 0661.214.0 Total des frais engagés : 1126,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Professeur Hassan EL GHORAB
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition
Abdelmoumen Center Angle Boulevard Anoual
Abdelmoumen N° 312 Casab - Tél. 05 22 80 11 88

Cachet du médecin :

Date de consultation : 30/10/2023

Nom et prénom du malade : SARDY Mohamed Age : 81

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète + Obésité

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : Obésité

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Maladie

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 03/11/2023

Signature de l'adhérent(e) : SARDY Mohamed

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/10/18	S		300 DM	<i>DR. MESSAÏD EL HOMAÏNE Praticien généraliste en Endodontie et Prostéthique. Centre Angle Bouleau d'Anoual 333 - Casablanca - Tel. 0522 86 14 14</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourmeleur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE SIDI ABDERRAHMANE 15-16 Rue Kergomar - Casablanca - Tél. 0522 79 19 01</i>	30/10	<i>PHARMACIE SIDI ABDERRAHMANE SKIREB J. Roukia 15-16 Rue Kergomar - Casablanca - Tél. 0522 79 19 01</i>

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>5849 - C. Lecocq - Radiologie - Casablanca - Tél. 0522 79 19 01</i>	30-10-18	B U30	60100

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
<img alt="Buccal view of the upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. The arches are oriented with the upper arch at the top and the lower arch at the bottom. The teeth are numbered 1 through 8 in a clockwise				

Docteur Hassan EL GHOMARI

Professeur à la F.M.P.C

Spécialiste en Endocrinologie - Diabétologie

Nutrition & Croissance

Ancien Attaché à l'hôpital Saint Luc de Montréal - Canada



الدكتور حسن الغماري

الصلة

511

السكرياء

6 118001 102013
Levothyrox® 50µg.

لأن لوك

Casablanca, le : 30/10/23

بِيَضَاءِ فِي :

2160336

6 118001 102013
Levothyrox® 50µg.

Comprimés sécables B/30
PPV: 13,40 DH

PPV: 13,40 DH

Mme SARDY Aicha

1 cp / jour le matin. 30 min avant le repas pendant

VITANEVRIL FORT

2-0-1, pendant 1 mois

RELAXIUM 375

0-0-1, pendant 1 mois

ومن، الطابق الثالث - رقم 313 - الدار البيضاء
Abdelmoumen Center, Angle Rd. Aoual et Bd.

E-mail : hassanelghomari@yahoo.fr

N° INP : 091028506

Relaxium B6



Docteur Hassan EL GHOMARI

Professeur à la F.M.P.C

Spécialiste en Endocrinologie - Diabétologie

Nutrition & Croissance

Ancien Attaché à l'hôpital Saint Luc

de Montréal - Canada



الدكتور حسن الغماري

أستاذ جامعي بكلية الطب والصيدلة

أخصائي أمراض الغدد - داء السكري

التغذية و النمو

طبيب سابق بمستشفى سان لوك

مونتريال - كندا

Casablanca, le : الدار البيضاء في :

Mme SARDY Aicha

Merci de bien vouloir réaliser les examens suivant :

TSH ultra sensible
NFS
CRP

LABORATOIRE TAZI
TAZI AND HAMED
Biologiste
78, Rue d'Alger - Casablanca
0522 27 28 08 - 0522 29 64 86

Professeur Hassan EL GHOMARI
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition
Abdelmoumen Center Angle Bd. Abdelmoumen, 3^{ème} étage
et Abdelmoumen N° : 313 - Casa - Tél.: 05 22 86 14 14

مركز عبد المولمن، زاوية شارع أنوال و شارع عبد المولمن، الطابق الثالث - رقم 313 - الدار البيضاء
Abdelmoumen Center, Angle Bd. Anoual et Bd. Abdelmoumen, 3^{ème} étage - N° 313 - Casablanca

الهاتف : 05 22 86 14 14 - البريد الإلكتروني : hassanelghomari@yahoo.fr

N° INP : 091028506 - ICE : 001663750000032



TAZI MOHAMED

مختبر التازي للتحاليلات الطبية

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES



TAZI KARIM

PHARMACIENS BIOLOGISTES - DIPLOMES D'ETUDES SPECIALES DE BIOCHIMIE, IMMUNOLOGIE,
HEMATOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE

Mme SARDY Aicha
Né(e) le : 25-12-1950 (72 ans)
Dossier N° : 23100269
Code patient : 23100269

Examen du 30-10-2023 - Edité le 30-10-2023

HEMATOCYTOLOGIE

(Sysmex XN 1000)

Hemogramme

<u>Hématies :</u>	4.30	M/mm ³	(4.00-5.30)
Hémoglobine :	13.4	g/100ml	(12.0-15.5)
Hématocrite :	41.0	%	(37.0-46.0)
-VGM :	95.3	µ3	(80.0-95.0)
-TCMH :	31.2	pg	(28.0-32.0)
-CCMH :	32.7	g/100ml	(30.0-35.0)
 <u>Leucocytes :</u>	 5 200	 /mm ³	 (4 000-10 000)
Polynucléaires Neutrophiles :	58.0	%	(40.0-75.0)
Soit:	3 016	/mm ³	(2 000-7 500)
Polynucléaires Eosinophiles :	4.0	%	(1.0-4.0)
Soit:	208	/mm ³	(100-400)
Polynucléaires Basophiles :	0.0	%	(0.0-1.0)
Soit:	0	/mm ³	(0-100)
Lymphocytes :	31.0	%	(20.0-45.0)
Soit:	1 612	/mm ³	(800-4 000)
Monocytes :	7.0	%	(2.0-8.0)
Soit:	364	/mm ³	(200-800)
 <u>Plaquettes :</u>	 243 000	 /mm ³	 (150 000-400 000)

BIOCHIMIE SANGUINE

(Cobas 6000)

Protéine C réactive (CRP) ultra sensible 2 mg/L (<6)**HORMONOLOGIE**

(Cobas e411)

TSH Ultra-sensible 2.32 µUI/ml (0.27-4.20)

LABORATOIRE
TAZI
BIOLOGISTE
78, Rue d'Alger - Casablanca
Tél: 05 22 27 28 08 - Fax: 05 22 29 64 86

Page 1 / 1

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

IF : 40303250 CNSS : 1121946 RC : 187112 INPE : 09300124 TP : 35504101
ICE : 001656516000089
RIB : 007780000200100000003735

FACTURE N° : 230000100

CASABLANCA le 30-10-2023

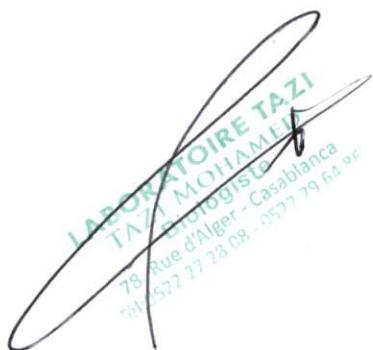
Mme SARDY Aicha

Récapitulatif des analyses			
CN	Analyse	Clé	Coefficient
9105	Prélèvement sanguin	E	25
0370	CRP	B	100
0216	Numération formule	B	80
0163	TSH	B	250

Total des B : 430

TOTAL DOSSIER : 601 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : six cent un dirhams .



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'TAZI MOHAMME' with a large 'D' over it. Below the signature, there is a blue stamp or watermark that reads 'LABORATOIRE TAZI' and 'TAZI MOHAMME' along with some smaller text and a phone number.